Notes de Louis de Montravel concernant la loge des Amis de l'Humanité , loge maçonnique de Joyeuse .

grand bien pour la ville de Joyeuse, qui manquait d'eau.
Le Docteur Mérier essaya de fonder à Joyeuse, une loge, j'allais dire une confrairie de francs maçons qui n'eut pas de succès. Elle tenait ses séances dans la maison contre laquelle est la pompe vieille à la grand font.
Malgré le zèle du fondateur, elle ne put prendre racine à Joyeuse. On se souvient encore des moqueries, du ridicule et des histoires plus ou moins effrayantes et burlesques dont la population ne se faisait pas faute.
On parlait de processions nocturnes aux flambeaux qui avaient lieu certaines nuits à la grand font.
En 1852 il n'en était plus question.
C'est par hasard qu'il est tombé entre nos mains, les Régistres et la Correspondance de cette loge, qui nous permet de donner les noms des Vénérables et la copie d'une des Séances, qui se ressemblent toutes par leur nullité, quoique parlant emphatiquement des Travaux de la loge, qui ne consistent qu'en procès verbaux de réceptions de membres.
Le grand Sceau porte un compas, un triangle et un marteau, entourés d'une guirlande de feuilles de chêne et l'exergue: Loge des amis de l'humanité. Orient de Joyeuse (ardèche)
Voici un exemple de ces Séances:

G. O. (grand orient) de France, obligation
art. des Statuts généraux de 1826.
Je jure sur l'honneur d'obéir sans restriction aux Statuts et réglements généraux et de rester inviolablement attaché au G. O. de France seul.
Législateur et Régulateur de l'ordre.
En foi de quoi j'ai signé à l'orient de Joyeuse (ardèche) le 11e jour 9e mois de l'an de la V: L: 5849 (11 novembre 1849 de l'ère vulgaire.)
à la Gloire du G. O. de l'Un: au nom et sous les auspices du G: O: de France. O: de Joyeuse le 11e jour 9e mois de la V: L: 5849 midi plein.
Les travaux de la V: L: de S. Jean sous le titre distinctif de: Les amis de l'humanité au rit français à l'Or: de Joyeuse, sont ouverts au 3e grade symbolique à l'Or: par le T: R: F: Merier.
à l'occid: par les V: F.F. Blachere 1er Surv: et Roux 2e Surv: Le Banc de l'Or: est occupé le V: F: Bruelle siège au banc du secrétaire le V: F: Portier.

Lecture faite du tracé des travaux de la dernieres Séance la rédaction est reconnue conforme au tracé et approuvée.
Le T: R: indique que les travaux de l'ordre du jour consistant en la décision à prendre sur la demande faite au 1er Surv: par neuf Comps: (compagnons) pour être admis au G: (grade) de maître.

Ces neuf Comps: dont les noms suivent, ont l'age requis et ont rempli d'ailleurs toutes les conditions exigées pour être admis au 3e G:
FF. Debos et Giraud, de Largentiere; Ribeyre, Jean; Constant, antoine; Sabre, florentin; Rambaud, Monteil, Dessalette, Domergue.

En conséquence le T: R: invite les V. FF à en faire l'annonce sur leurs colonnes et à demander aux M: qui les décorent, leurs observations.

L'annonce faite, aucune observation, ni opposition n'ayant lieu, le V: F: or: entendu, à l'unanimité les neufs freres postulants seront admis.

Le T: R: fait applaudir à cette décision par la batterie d'usage. Ensuite on prend la résolution de ne recevoir les neuf Comps: que les uns après les autres et on indique le 19 jour du 9e mois pour la réception du F: C: Ribeyre.

Le T: R: fait circuler le sac de propositions qui revient vide.

Le tronc de bienfaisance circule aussi et revient contenant des métaux qui seront remis entre les mains du F: hospitalier.

Le T: R: fait demander sur les colonnes les observations dans l'interet de l'ordre en général et dans celui de l'at: en particulier.

Le silence regne, minuit plein. les travaux sont fermés de la maniere accoutumée, tous les FF. se retirent en paix

O: 1r Surv: T: R: V: 2 Surv:
Blachere   A. Meyrier   Roux:
S. M. M.

Eugene Pinelle, François Chavade, Blachere, Garbaud
Rouviere (Casimir) S. M. de Largentiere, Giraud, de Largentiere
Pontier, Brunel fils, Ch. Plagnol, Constant, Fr. Bonnaud
Dessalette, Ribeyre Jean, Monteil, Domergue, Sabre florentin,
Constant antoine, Rambaud, Debos, de Larg.re Rouviere félix, id.

Photographiè par Alain Auzas